



2018-10-134-DVCS

nomenclature: 9.1.1



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 3 OCTOBRE 2018

#### OBJET : MISSION D'ACTION CULTURELLE – DESTRUCTION DE TICKETS

L'an deux mille dix-huit, le trois octobre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

#### PRÉSENTS

M. LESPADÉ, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. HERVELIN, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, Mme MOUNIER, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, Mme CAMBRONERO, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. DUBUS, Mme BISBAU, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, Mme MONTAUCET, M. ROBLES,

#### ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

Mme NOGARO	procuration à	M. DUBERT
M. LAPEBIE	procuration à	Mme MONTAUCET
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

#### ABSENT EXCUSÉ:

M. CLAVERIE

#### ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE

#### SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. DUBERT

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27  
28 au point n°2018-10-113-DR/FIN

Nombre de pouvoirs: 3  
2 au point n°2018-10-113-DR/FIN

Nombre de votants : 30



**2018-10-134-DVCS - MISSION D'ACTION CULTURELLE : DESTRUCTION DE TICKETS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29

Vu le bordereau de destruction établi

**DELIBERE**

**AUTORISE** Madame le Percepteur, Receveur Municipale, à détruire les tickets d'entrée pour spectacles qui ne sont plus utilisés par la Mission d'Action Culturelle en sa possession conformément au bordereau de destruction annexé à la présente délibération.

**Vote: 30**

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 4 octobre 2018

Le Maire





Direction de la Vie Culturelle et Sportive  
 Mission d'Action Culturelle  
 05.59.64.49.35  
[culture@ville-tarnos.fr](mailto:culture@ville-tarnos.fr)

PROCES VERBAL D'INCINERATION DE TICKETS DE LA MAC  
*Suite délibération du Conseil Municipal*

Valeur en € des tickets		Nombre de billets	Du n°	Au n°	Montant total
Ciel	20 €	47	354	400	940 €
Jaune saison culturelle	20 €	50	451	500	1 000 €
Jazz en Mars bleu 1 soir	16 €	36	365	400	576 €
Jazz en Mars jaune 1 soir	20 €	20	381	400	400 €
Jazz en Mars orange 3 soirs	47 €	65	136	200	3 055 €
Jazz en Mars rose 2 soirs	33 €	13	188	200	429 €
Jazz en mars vert 2 soirs	26 €	48	153	200	1 248 €
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>7 648 €</b>